



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

MALADIÈRE . DRAPEAU . CLEMENCEAU

Compte rendu du : 03 / 06 / 2021
Gymnase Chambelland

1 . TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

2 . BUDGETS PARTICIPATIFS

- * Projet 2019 – point d'étape
- * Projets 2021 - vote

3 . VIE DE QUARTIER

- * Maison Maladière - actualités

4 . INFORMATIONS DIVERSES

- * Evolution de la participation citoyenne
- * Animations de l'été 2021

MALADIÈRE DRAPEAU CLEMENCEAU

PERSONNES RESSOURCES

- 1 Chantal FURT **Excusée**
- 2 Jacques MENUET **Présent**
- 3 Édith EICHELBRENNER
Excusée
- 4 Michael LE BONNIEC **Absent**

HABITANTS

- 5 Jamila BOUKTIBA **Absente**
- 6 Fatiha CHAHRI **Absente**
- 7 Sylvie COULON **Présente**
- 8 Daniel DELAITRE **Absent**
- 9 Stéphanie LOTH **Présente**
- 10 Martine MAIRET **Excusée**
- 11 Marie PELLETIER **Présente**
- 12 Danièle PICCOLO **Présente**
- 13 Frédéric PORLIER **Présente**
- 14 Véronique DIHO **Absente**
- 15 Yves REBOUL **Absente**
- 16 Fabienne REYNIER **Absente**
- 17 Gérard ROUGET **Présente**
- 18 Laurence RUET **Excusée**
- 19 Philippe BOURLON **Absent**
- 20 Miguel Angel TAMAYO-MEDINA
Excusé
- 21 Christiane GOSSE **Excusée**
- 22 Alain GRENIER **Absent**
- 23 Maryline HATON **Excusée**

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- 1 Espace Socioculturel de l'ACODEGE
Excusée
- 2 Grandir à la Maladière **Présente**
- 3 La Maison Maladière **Présente**
- 4 Vivre à la Maladière **Excusée**
- 5 Un Tigre au Parc **Présent**
- 6 La Collecte Locale des Archives
Cinématographiques **Absente**

COLLÈGE DES ÉLUS

- 1 Christine MARTIN Coprésidente titulaire
Présente
- 2 Antoine HOAREAU Coprésident
suppléant **Présent**
- 3 Ludmila MONTEIRO **Présent**
- 4 David HAEGY **Présent**
- 5 Axel SIBERT **Présent**
- 6 Catherine HERVIEU **Excusée**

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

- 1 Chantal BASSET **Présente**
- 2 Aurélie DA SILVA **Excusée**
- 3 Cécile LEVANNIER **Présente**
- 4 Alain PELLETIER **Présent**
- 5 Anne VIAN **Présent**

Christine MARTIN, coprésidente élue de la commission et **Cécile LEVANNIER**, coprésidente habitant, remercient l'ensemble des membres et des élus présents, parmi lesquels **Nathalie KOENDERS**, 1ère adjointe au maire de Dijon qui présentera l'évolution de la participation citoyenne. **Christine MARTIN** rappelle l'ordre du jour.

I. TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

Stéphanie LOTH présente l'initiative solidaire de l'épicerie Au Gramme Près à destination des étudiants en situation de précarité. En faisant le constat de l'augmentation de la précarité alimentaire chez les étudiants dijonnais, Au Gramme Près a mis en place une cagnotte solidaire qui leur sera reversée sous la forme de paniers de fruits et légumes. **Stéphanie LOTH** présente également l'initiative Ciboulette, qui propose aux entreprises la livraison de menus équilibrés, issus de produits locaux et servis dans des bocaux en verre.

D'autre part, les membres de la commission s'interrogent sur le projet inscrit à différentes reprises dans le cadre « Hors dispositif », concernant la sécurisation de la rue de La Fontaine, autour de l'école Maladière. **Christine MARTIN** informe que **Franck LEHONOFF**, adjoint à l'éducation, s'est rendu à l'école pour rencontrer les directeurs. Il fera part prochainement de ses propositions pour sécuriser la zone. Les éventuelles propositions abordées sont :

- Le passage en zone 30 de la rue de La Fontaine.
- La piétonisation partielle de la rue le matin et à la sortie des écoles.

II. BUDGET PARTICIPATIF

A. Projets 2019 - point d'étape

◆ Frigo solidaire

Christine MARTIN rappelle que le frigo solidaire a été livré et installé à l'épicerie Au Gramme Près située 56 avenue du Drapeau.

- Il est mis en place devant l'épicerie à nos horaires d'ouverture
- Il est à disposition de tous
- Chacun.e peut y déposer des aliments (secs, fruits et légumes, produits laitiers, pain) encore consommables
- Chacun.e peut prendre ce qu'il souhaite

Nathalie KOENDERS informe les membres que l'installation électrique définitive sera réalisée lundi 07 juin. D'autre part, elle leur signale l'éventuel déménagement d'Au Gramme Près, à proximité de leur localisation actuelle.



Crédit photo : Facebook

B. Projets 2021 – hiérarchisation et vote

Christine MARTIN rappelle que tous les membres peuvent voter sur autant de projet qu'ils le souhaitent. Chaque projet fera l'objet d'un vote et un décompte permettra leur hiérarchisation. Il convient de rappeler que le budget alloué sur l'ensemble des projets retenus est de 40 000 €, (fonctionnement inclus désormais).

Après discussion et débat, le vote des membres retient les projets suivants :

- **Fresque du climat à l'école du Drapeau.** 14 voix pour un budget de 120 €.
- **Une deuxième placette de compostage** partagée en complément de celle existante dans le parc Clemenceau. L'emplacement reste à déterminer. 14 voix avec un budget de 1500 €.
- **Installation d'un banc et d'une table de pique-nique Square Giraud.** 12 voix avec un budget de 2100 €.
- **Ajout d'un banc dans l'aire de jeu du parc Clemenceau.** 13 voix avec un budget de 900 €.
- **Hôtel à insectes.** 7 voix avec un budget de 1 500€.
- **Installation d'un banc à proximité de la place en vagues à l'angle du boulevard Pascal et de la rue Chateaubriand.** 13 voix pour un budget de 900 €.
- **Installation de deux boîtes à livres doubles :** allée Pierre Rat, quartier Heudelet et Square Giraud. 14 voix pour un budget de 4 000 €.
- **Installation d'un composteur** dans l'allée Pierre Rat, quartier Heudelet. 9 voix pour un budget de 1 500 €.
- **Parcours sportif et de santé au Parc du Drapeau.** 13 voix pour un budget de 27 480 €.

1. Fresque du climat	120 €
2. Une 2ième placette de compostage partagée en complément de celle existante dans le parc Clemenceau	1 500 €
3. Installation d'agrès sportifs cours lieu au parc du Drapeau	27 480 €
4. Aménagement du Square Giraud avec l'installation de nouvelles tables de pique-nique et de nouveaux bancs	2 100 €
5. Ajout d'un banc dans l'aire de jeu du Parc Clemenceau	900€
6. Hôtel à insectes	1 500 €
7. Installation d'un banc à proximité de la place en vagues à l'angle du boulevard Pascal et de la rue Chateaubriand.	900 €
8. Installation d'une boîte à livre double quartier Heudelet, allée Pierre Rat et Square Giraud	4 000 €
9. Installation d'un composteur quartier Heudelet, allée Pierre Rat	1 500 €

PROJETS RÉALISABLES - MALADIÈRE DRAPEAU CLEMENCEAU

PORTEUR DE PROJET	N°	PROJET / ANALYSE / COÛT	PRIORISATION
Samira MAJERI	1	<p>Fresque sur les climats école du Drapeau : <i>Christine MARTIN fait savoir qu'il conviendrait de rapprocher ce projet avec le n°3, proposant un prix nettement moins élevé.</i></p> <p>Il serait intéressant de créer une fresque sur les climats dans le préau de l'école du Drapeau. Un travail à réaliser en collaboration avec un artiste et un choix de dessin de la part des scolaires et des enseignants.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 15 000 euros</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques des services concernés. Toutefois, la réalisation d'une fresque doit se concevoir de la manière la plus participative possible et en concertation avec le service culture de la ville. Le projet ainsi que son coût seront à affiner en fonction de la taille de la fresque.</p>	
Marcel JOBE	2	<p>Rajout de bancs : <i>Projet déjà prévu donc hors budget participatif. 4/5 bancs seront installés.</i></p> <p>Je souhaiterais l'ajout de bancs dans le parc du Drapeau.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 900€/banc</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques.</p>	
Bruno GUEHO	3	<p>Fresque du climat : <i>Projet fusionné avec le n°1</i></p>	

		<p>Réalisation par les élèves de CM1 CM 2 d'une fresque grâce à un intervenant de l'association Horizon 2050. Objectif : sensibiliser les élèves aux problèmes liés au réchauffement climatique. Association validée par les services départementaux de l'éducation nationale. Coût pour la coop de l'école : 120 €</p> <p style="text-align: center;">Coût alloué proposé : 120€</p> <p>Ce projet est réalisable.</p>	
Michel DUMONT	4	<p><u>Une 2ième placette de compostage partagé en complément de celle existante dans le parc Clemenceau :</u> Michel DUMONT présente le projet.</p> <p>Les référents de la placette Clemenceau veillent à son bon fonctionnement, rectifient les erreurs de tri, planifient les transferts de compost, transmettent les infos, vont vivre la convivialité, distribuent le compost tamisé pour 260 foyers. Les transferts se font toutes les 3 semaines. Une autre placette dans le quartier est urgente. Le fonctionnement pourrait être le même : bacs, outils, seaux, formation. 4 emplacements possibles dont 3 place de la République et 1 vers Skate Parc, + Angle rue Ledru-Rollin + Av Junot vers gare Porte-Neuve + Ecoquartier Heudelet, en attendant la rétrocession du terrain à Dijon mais où "Ecovivre à Heudelet" peut s'en occuper. Michel Dumont, guide composteur sur Clemenceau aidera à la mise en route de la nouvelle placette. Faire une enquête avec les riverains. Les référents Clemenceau ont contacté les utilisateurs pour utiliser la nouvelle placette et en devenir référents. Biodiversité, utilisation compost. Les référents de la placette Clemenceau.</p> <p style="text-align: center;">Coût alloué proposé : 1 500€</p> <p>Pour mettre en place un nouveau site de compostage de quartier, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver un espace qui s'y prête (environ 15 m²), il nous faudra donc étudier les différents emplacements proposés et bien le valider avec les services espaces verts et l'urbanisme, - Avoir une structure support (association, MJC...) avec 2 personnes formées guides-composteurs et 4 référents de site, se sera donc à voir avec l'association "Ecovivre à Heudelet". <p>Des RDV sur le terrain avec les différents interlocuteurs seront à organiser.</p>	
Cécile LEVANNIER	5	<p><u>Installation d'agrès sportifs cours JUNOT :</u> Cécile LEVANNIER présente le projet. Christine MARTIN rappelle l'éventuel installation d'un city stade sur le stade de la Maladière.</p> <p>Dans la continuité des premiers agrès installés sur la 1ere partie du Cours Junot, poursuivre ce parcours de santé avec d'autres agrès qui permettront à toutes les générations de se maintenir en forme.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 25 000€</p> <p>Des projets de ce type ont déjà été réalisés dans d'autres quartiers. Cette demande est recevable au titre des budgets participatifs. Toutefois, il conviendra de s'assurer, au préalable, que cela corresponde au besoin d'un assez grand nombre de pratiquants. Le budget prévisionnel est de 20 000 à 30 000 € en fonction du nombre d'agrès choisis.</p>	
Ourida	6	<p><u>Aménagement du Square GIRAUD avec l'installation de nouvelles tables de pique-nique et de nouveaux bancs :</u> Cécile LEVANNIER présente le projet. Projet fusionné avec le</p>	

LEBBAL		<p>n°11.</p> <p>Le square GIRAUD est un lieu très agréable et très apprécié des familles en particulier à la sortie des écoles maternelles et élémentaire de la Maladière où la fréquentation est dense. Aussi, il serait très appréciable de bénéficier de nouveaux bancs et de nouvelles tables pour favoriser les goûters et pique-nique.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 2 100€</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques. Le coût d'un banc s'élève 900 € Le coût d'une table pique-nique s'élève à 1 200 €.</p>	
Gérard ROUGET	7	<p><u>Il manque des bancs et de l'éclairage au fond côté gauche du terrain de pétanque. Mettre à jour et faire respecter le règlement de ce parc. Créer un parcours de santé. :</u> <i>Gérard ROUGET présente le projet. Hors budget participatif / Déjà prévu.</i></p> <p style="text-align: center;">Coût : 900 €/an</p> <p>Les parcs et jardins de Dijon sont fermés à la tombée de la nuit, l'éclairage y est donc inutile. Ce parc a été équipé de luminaires il y a des années. De plus, il faut respecter des zones noires pour le développement de la faune et de la flore, l'installation de nouveaux points lumineux n'est donc pas prévue à court terme. Toutefois nous demandons à OnDijon de vérifier les luminaires en place. Les panneaux à l'entrée sont en bon état et le règlement est à jour. Le parc n'est pas assez grand pour intégrer un parcours de santé.</p>	
Romain GIROIR	8	<p><u>Espace enfants proche de l'école Lamartine :</u> <i>Projet hors du périmètre de Maladière/Drapeau/Clemenceau. De plus, le square Pascal fera l'objet d'une rénovation qui pourrait inclure un espace de jeux proche de l'école.</i></p> <p>Je vous propose la création d'une aire de jeu pour enfants (structures, toboggans, balançoires...) et quelques tables de pique-nique sur l'espace non utilisé à l'intersection des rues Jean Damp et Paul Gasq. Raisons motivant ce choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quartier en plein renouvellement : de jeunes adultes s'y installent, et des enfants arrivent - Contribuer au dynamisme du quartier : faciliter les échanges intergénérationnels du quartier - Espace au calme, peu de circulation → sécurité pour les familles - École Lamartine à proximité - Espace repas pour les employés des entreprises avoisinantes <p style="text-align: center;">Coût : 60 000€ (rénovation complète)</p> <p>Création d'une nouvelle aire de jeux nécessite le budget d'investissement suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure multi activité = 25 000€ - 2 Balançoires = 8 000 € - Toboggan = 6 000 € - Panneaux aire de jeux = 400 € - 3 tables de pique-nique = 3 600 € - Zone sablée complémentaire = 10 000 € - Clôture pour sécuriser l'aire de jeux = 7 000€ <p>A Noter qu'il est prévu la rénovation du square Pascal (se situe à proximité) cette année : Remplacement de l'aire de jeux des petits. Dépose des</p>	

		<p>anciens jeux + agrandissement du bac à sable avec pose sur le sable, d'une structure multi activités, d'un petit jeu d'équilibre, de 2 jeux ressort et d'une petite table de goûter (sur du sable compacté). Remplacement de la clôture de l'aire de jeux.</p> <p>Budget estimatif = 41 500 €.</p>	
Jacques MENUEL	9	<p>Brumisateurs parc Giraud : Jacques MENUEL présente le projet. Antoine HOAREAU rappelle que ce projet a déjà fait l'objet d'un vote au budget participatif de l'année dernière. La municipalité a installé 8 brumisateurs, soit 1 par quartier. En 2022, elle envisage d'en installer d'avantage, notamment dans le parc Clemenceau ou le square Giraud.</p> <p>Le parc Giraud étant situé près de l'école Maladière il est très fréquenté par les enfants du quartier. Installer un brumisateur serait une bonne chose pour eux.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 30 000€</p> <p>La ville de Dijon a engagé une réflexion sur l'installation de dispositifs de rafraîchissement sur l'espace public en période estivale. Ainsi dès le mois de juin 8 brumisateurs et 4 nouvelles bornes fontaines (en sus des 30 déjà existantes) vont être mis en service à l'échelle de la ville. Pour le quartier Maladière, Drapeau, Clemenceau, le parc du Drapeau sera équipé d'un brumisateur.</p> <p>L'implantation d'un brumisateur supplémentaire dans l'enceinte du square Giraud est réalisable sous réserve de la faisabilité technique (notamment branchement eau et électricité) et des contraintes administratives type Architecte des Bâtiments de France (ABF) ou autres.</p>	
Sylvie COULON	10	<p>Parcours sportif et de santé au Parc du Drapeau : Sylvie COULON présente le projet.</p> <p>Implantation d'un parcours sportif et de santé, à l'intérieur du Parc du Drapeau. Mon idée consiste à l'installation de différents modules, en nombre de 5 ou 6. Exemples : échelle de saut, sauts alternés, tremplin simple ou double, poutre d'équilibre, étirements des jambes, espaliers.</p> <p>L'idéal serait des équipements en bois, pour garder le côté naturel et végétal de l'endroit.</p> <p>Cela suppose d'aménager un parcours spécifique à cette activité de forme et de santé, dimensionné à la surface du Parc du Drapeau.</p> <p>Le but d'une telle réalisation serait de favoriser la pratique sportive, maintien en forme, activité physique, de tous publics, petits et grands.</p> <p>Le Parc du Drapeau, est un espace arboré, végétal, qui se prêterait à ce type d'implantation, sur un parcours en boucle.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 25 000€</p> <p>Des projets de ce type ont déjà été réalisés dans d'autres quartiers.</p> <p>Cette demande est recevable au titre des budgets participatifs. Toutefois, il conviendra de s'assurer, au préalable, que cela correspond à un besoin d'un assez grand nombre de pratiquants.</p> <p>Le budget prévisionnel est de 20 000 à 30 000 € en fonction du nombre d'agrès choisis.</p>	
Claire GUIRADO	11	<p>Repenser le square Giraud : <i>Projet fusionné avec le n°6.</i></p> <p>Le square Giraud est central dans notre quartier mais</p>	

		<p>malheureusement peu fait pour s'y retrouver ... Pourquoi ne pas mettre plus d'espace vert, avec des tables/bancs qui permettent de se poser dans ce parc ?</p> <p style="text-align: center;">Coût : 2 100€</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve de validations techniques. Le coût d'un banc s'élève 900 € Le coût d'une table pique-nique s'élève à 1 200 €.</p>	
Lauranne CAPPELAERE	12	<p>Réalisation d'une fresque murale rue Davout : Cécile LEVANNIER présente le projet.</p> <p>A l'intersection des rues de Metz et Davout se trouve un immeuble avec une façade entièrement blanche. Une fresque murale humoristique ou simplement colorée sur cette façade permettrait aux personnes arrêtées au feu et aux piétons de profiter d'un peu de beauté. A noter que les propriétaires de l'immeuble sont déjà d'accord.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 15 000€</p> <p>Ce projet est envisageable. Toutefois, la réalisation d'une fresque doit se concevoir de la manière la plus participative possible et en concertation avec le service culture de la ville. S'agissant d'une copropriété, un accord formalisé des propriétaires devra être voté en assemblée générale de copropriété. Le coût sera à affiner en fonction du projet de la fresque (artiste choisi, taille de l'œuvre...).</p>	
	13	<p>Ajout d'un banc dans l'aire de jeu du parc Clemenceau : Cécile LEVANNIER présente le projet. <i>Projet fusionné avec le n°18.</i></p> <p>Il serait utile et agréable d'ajouter un banc en face du toboggan de l'aire de jeu destinée aux très jeunes enfants du parc Clemenceau (celle qui a été rénovée l'an dernier) pour pouvoir surveiller les enfants qui s'adonnent à cette activité.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 900€/an</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques. Le coût d'un banc (fourniture et pose) s'élève 900 €.</p>	
Nicolas POPOVIC	14	<p>Four à pain collectif et convivial : Cécile LEVANNIER présente le projet. Frédéric PORLIER fait part de sa crainte d'une éventuelle mise en concurrence de ce four avec les boulangeries et pizzerias. Il est également rappelé des risques d'incidents d'une telle disposition.</p> <p>Afin d'allier lien social et convivialité, je propose l'installation d'un four à pain pour permettre aux habitants du quartier de se retrouver et faire cuire son pain, pizza, quiches etc... Ce four nous permettrait de concilier le plaisir d'une cuisine traditionnelle et le partage de moments conviviaux. Et pourquoi pas ensuite créer autour de ce four des moments festifs, solidaires et intergénérationnels ? A disposition pour aller plus loin dans la description de ce projet.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 5 000€</p> <p>Ce projet est réalisable et pourrait être travaillé avec la Maison Maladière.</p>	
Jacques	15	<p>Liaison piétonne entre les bâtiments de la rue Marbotte et la rue Général Mangin : Jacques MENUEL présente son projet. <i>Le projet ne fera pas</i></p>	

<p>MENUEL</p>	<p><i>l'objet d'un vote et sera directement transmis au service voirie et espaces verts, sans imputer au budget participatif.</i></p> <p>Actuellement, pour aller rue du Général Mangin, les personnes qui viennent des immeubles situés derrière l'ancienne balance pour les camions traversent la pelouse qui se trouve le long de la rue Marbotte. Il y a donc des zones où l'herbe a disparu et est remplacée par de la boue les jours de pluie. Je propose de faire un chemin sur cette pelouse qui aboutirait à un passage protégé pour traverser la rue Marbotte (à l'angle de la rue du général Mangin).</p> <p style="text-align: center;">Coût : 10 000€</p> <p>Cet aménagement est réalisable mais nécessitera une étude technique de faisabilité approfondie.</p>	
<p>Sylvie BACHMANN</p>	<p>16</p> <p>Nettoyage des espaces verts : <i>Cécile LEVANNIER présente le projet.</i></p> <p>Généraliser, 2 fois par an, le nettoyage des espaces verts dans le quartier ainsi que dans les autres zones de Dijon (par des bénévoles). Ceci pour sensibiliser le public qui peut profiter d'espaces verts, lieux de détente.</p> <p>A l'instar d'autres actions déjà menées dans des quartiers, les membres des commissions de quartier, les citoyens, les associations peuvent initier des « nettoyages citoyens », dans le but de sensibiliser à la nécessité de conserver un environnement urbain propre.</p> <p>Il convient de se rapprocher du service des affaires générales de la Ville de Dijon afin d'obtenir l'autorisation d'utilisation de l'espace public. Le service propreté peut mettre à disposition des pinces et des sacs.</p>	
<p>Élise GERMAIN</p>	<p>17</p> <p>Hôtels à insectes : <i>Cécile LEVANNIER présente le projet.</i></p> <p>Je propose l'installation d'hôtels à insectes sur l'espace vert à côté du plan d'eau du parc Clemenceau. Situés entre les bacs à compost partagés et les aires de jeux des enfants, cela ferait parfaitement le lien biodiversité et éducation.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 1 500€</p> <p>Un hôtel à insectes, en complément de mesures de gestion du parc favorable aux pollinisateurs et la biodiversité, peut être un dispositif pertinent (conforter la biodiversité du site et outil de sensibilisation pour les habitants du quartier). Il faudra toutefois vérifier les emplacements favorables (orientations, exposition par rapport au soleil, proximité par rapport aux autres utilisations du parc). Plusieurs dispositifs de tailles différentes existent sur le marché. Il est aussi possible d'en réaliser dans un cadre participatif. Inspection et entretien à prévoir.</p> <p>18</p> <p>Bancs parc enfants Clemenceau : <i>Projet fusionné avec le n°13.</i> Je propose de rajouter des bancs adultes aux abords des aires de jeux petits et grands du parc Clemenceau.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 900€/banc</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques.</p> <p>19</p> <p>Réhabilitation pataugeoire parc Clemenceau : <i>Cécile LEVANNIER présente le projet. Le projet ne fera pas</i></p>	

		<p><i>l'objet d'un vote et sera examiné dans le cadre du déploiement des brumisateurs et des fontaines dans la ville.</i> L'ancienne pataugeoire, vers les parcs enfants est vide. Serait-il possible soit de la réhabiliter, soit de la transformer en point d'eau potable qui serait fort appréciable par fortes chaleurs l'été pour les enfants qui jouent dans les aires de jeux ? A défaut la combler et l'aplanir afin de rendre le lieu plus sûr ?</p> <p style="text-align: center;">Coût : 30 000€</p> <p>Depuis plusieurs étés, les pataugeoires de la ville n'ont pas été remises en eau pour des raisons d'hygiène. En effet, elles ne sont pas équipées comme les piscines de traitement de l'eau en continu car un tel équipement serait trop coûteux à mettre en place.</p> <p>De plus, le coût moyen pour ce type d'équipement est de 85 000€. A noter que ce type d'installation génère un coût d'entretien annuel de 3 000€.</p> <p>Par ailleurs, il est envisageable d'installer un brumisateur sur cette ancienne pataugeoire. En effet, la ville de Dijon a engagé une réflexion sur l'installation de dispositifs de rafraîchissement sur l'espace public en période estivale. Ainsi dès le mois de juin 8 brumisateurs et 4 nouvelles bornes fontaines (en sus des 30 déjà existantes) vont être mis en service à l'échelle de la ville. Pour le quartier Maladière, Drapeau, Clemenceau, le parc du Drapeau sera équipé d'un brumisateur.</p> <p>L'implantation d'un brumisateur supplémentaire dans l'enceinte du square Clemenceau est réalisable sous réserve de la faisabilité technique (notamment branchement eau et électricité) et des contraintes administratives type Architecte des Bâtiments de France (ABF) ou autres.</p> <p>Le coût moyen sur les 8 sites en cours de déploiement s'élève de 25 à 30 000 euros l'unité.</p>	
Alice LIEVRE	20	<p>Bac compost partagé : <i>Projet fusionné avec le n°4.</i></p> <p>Installation d'une placette de compostage partagé dans le quartier République/ bas de Jouvence (en plus de celle du parc Clemenceau qui est surchargée : déborde en 3 semaines).</p> <p style="text-align: center;">Coût : 1 500€</p> <p>Pour mettre en place un nouveau site de compostage de quartier, il faut trouver un espace qui s'y prête (environ 15 m²), avoir une structure support (association, MJC...) avec 2 personnes formées guides-composteurs et 4 référents de site.</p>	
Martine MAIRET	21	<p>Et si on installait des bancs ? <i>Cécile LEVANNIER présente le projet. La « vague » étant une œuvre d'art, Christine MARTIN rappelle qu'il juridiquement interdit d'y installer un banc. Il est cependant possible d'en mettre un à proximité.</i></p> <p>Pourrait-on installer quelques bancs (au moins trois) sur la petite place en vagues, située à côté du restaurant le 75, à l'angle du Boulevard Pascal et de la rue de Chateaubriand. Mes petits enfants aiment cet endroit pour y faire du vélo ou de la trottinette, mais les parents ou grands-parents, assurant leur surveillance, n'ont rien pour s'asseoir. Ils s'assoient à terre.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 900€/banc</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques.</p>	

<p style="text-align: center;">Paul GARNIER</p>	<p style="text-align: center;">22</p>	<p>Végétalisation de l'espace Papillon-TGI :</p> <p><i>Cécile LEVANNIER présente le projet.</i></p> <p>Et si on rendait l'espace entre la rue Papillon et le TGI plus accueillant ? Ce projet est à la croisée de plusieurs intérêts : les Dijonnais veulent du vert, Dijon à de fortes ambitions ville verte et le TGI veut se rapprocher du quartier. L'idée est donc de faire un jardin avec tables et chaises, sans jeux pour égayer ce site sans nuire au voisinage. Et pourquoi pas produire des fruits ? Nous avons déjà travaillé sur le projet : l'espace appartient au TGI et nous avons l'accord enthousiaste du président, nous avons le plan avec les contraintes de poids et un devis de Merci Raymond (4 700€ HT) pour l'étude et l'estimation fine du budget. Celui-ci avoisinera les 40 k€ mais nous pouvons faire appel à d'autres financements (mécénat, fin. Citoyen, tombola, etc....) L'idéal serait de trouver un moyen de valider rapidement le devis d'étude afin que la commission se concentre sur le projet en lui-même.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 40 000€</p> <p><i>Ce projet est réalisable mais nécessitera une étude technique préalable ainsi que d'un accord écrit entre la Ville de Dijon et le propriétaire du terrain concerné.</i></p>	
<p style="text-align: center;">Christian MATHIS</p>	<p style="text-align: center;">23</p>	<p><u>Allée Pierre Rat, vers un véritable lieu vivant de l'écoquartier Heudelet :</u></p> <p><i>Cécile LEVANNIER présente le projet.</i></p> <p>Le projet est présenté par l'association «Ecovivre à Heudelet». L'allée Pierre Rat n'est actuellement qu'un lieu de passage sans âme reliant deux grandes artères. L'objectif est de transformer cette allée en un lieu vivant, donnant envie aux résidents et aux promeneurs de s'y retrouver. L'association souhaite créer ce lien social, inexistant actuellement. Les 1ères propositions recueillies suggèrent de végétaliser l'allée, avec l'installation de plusieurs bacs de plantes ; de réaliser une seule aire de jeux, mais de qualité et sécurisée ; de créer une placette à compost ; de mettre en place une information sur les enjeux d'un écoquartier, un totem canibox, une boîte à livres et une boîte d'échange de graines à semer ; d'inciter les résidents à fleurir le quartier. La participation des résidents et des acteurs locaux, avec l'appui des services de la ville sera primordiale pour la réussite et la pérennité du projet.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 1500€ pour une boîte à livre simple et 2000 € pour une boîte à livres double</p> <p><i>Il est envisageable d'installer d'autres bibliothèques sous réserve des possibilités d'implantation et des contraintes techniques.</i></p> <p style="text-align: center;">Coût composteur : 1 500€</p> <p><i>Pour mettre en place un nouveau site de compostage de quartier, il faut :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver un espace qui s'y prête (environ 15 m²), il nous faudra donc étudier les différents emplacements proposés et bien le valider avec les services espaces verts et l'urbanisme, - Avoir une structure support (association, MJC...) avec 2 personnes formées guides-composteurs et 4 référents de site, se sera donc à voir avec l'association "Ecovivre à Heudelet". <p><i>Des RDV sur le terrain avec les différents interlocuteurs seront à organiser.</i></p> <p><i>Pour les aménagements, il existe malheureusement peu de possibilité du fait de la conception de l'allée car il n'y a pas</i></p>	

suffisamment d'épaisseur de terre végétale, il n'existe pas d'accès véhicules pour l'entretien et pas de réseau d'arrosage.

PROJETS RÉALISABLES - INTER QUARTIERS

PORTEUR DE PROJET	N°	PROJETS / ANALYSE / COÛT	PRIORISATION
Khady DIAW	1	<p>Création d'un salon solidaire : Un salon solidaire a pour vocation de donner des soins esthétiques au plus démunis. Le but de cette action est de soutenir des valeurs engagées pour l'innovation sociale, la lutte contre l'exclusion et l'environnement. Le fonctionnement d'un salon solidaire est axé sur l'insertion et l'estime de soi. Le projet étant de soutenir et accompagner des personnes fragilisées de la métropole dijonnaise afin qu'elles puissent bénéficier de soins ordinaires dans un vrai salon et ce, à prix adaptés à leur situation personnelle. Les objectifs d'un salon solidaire ont pour but d'utiliser les soins de beauté et de bien-être comme levier pour soutenir chaque personne dans la réalisation de ses projets. Cette action a également pour but de permettre à chaque personne de pouvoir poser un autre regard sur soi et de retrouver une place dans la société. Le salon solidaire offre également un lieu de socialisation.</p> <p>Coût : 15 000€ Ce projet est réalisable. En effet, pour retrouver l'estime de soi, l'intervention d'un professionnel du soin est effectivement valable. Un projet « Soins de soi » avait été travaillé par le service social général du Centre Communal d'Action Social, en 2020, en lien étroit avec l'école de socio esthétisme de Quétigny. Malheureusement, ce projet a été suspendu du fait du contexte sanitaire. Ce salon pourrait être co-construit avec les services sociaux du CCAS. Si ce projet est retenu, il conviendra de s'interroger sur le caractère « événementiel » ou non, sur la fréquence, sur la question d'un salon itinérant ou sédentaire... Un partenariat pourrait également être envisagé avec le CHS La Chartreuse qui possède un réseau en lien avec cette thématique.</p>	
Claude VIELIX	2	<p>Dijon hier et demain Exposition sur Dijon en mettant sur un même panneau en recherchant des cartes postales aux archives un lieu hier et ce qu'il est aujourd'hui - comme exemple hôpital central et cité de la gastronomie et du vin. Cette exposition pouvant être mise sur les grilles du jardin Darcy - soit 21 lieux emblématiques de Dijon et ce qu'ils sont aujourd'hui.</p> <p>Coût : 500€ Ce projet est réalisable. Si ce projet est retenu, il conviendra de cibler les lieux et la mise en page car un projet similaire a déjà été réalisé en 2019 par la direction de la communication intitulé D'hier à Demain Dijon se redessine. Ce type de projet sera à mettre en place en transversalité avec la Direction de la Communication et les Archives municipales. Coût d'une impression d'exposition environ 500 €</p>	
Catherine OBRIOT	3	<p>Favoriser la Nature en ville 1) Planter, dans le centre-ville historique, le long des grands boulevards, rocade etc...Place de la Libération, Place de la République, rue de la Liberté, rues piétonnes etc... des</p>	

arbustes et arbres qui favorisent la biodiversité.
2 Installer des nichoirs pour les oiseaux sur les toits des immeubles, dans les parcs etc...
3 Végétaliser le pied des arbres dans les rues avec par exemple des jachères fleuries.
3) Préserver les vieux jardins, les grands arbres qui sont des refuges pour la faune.

*** Plantations d'arbres - Déjà prévu

Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :

- ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceinturent le centre-ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot

- ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin.

- ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers

La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre-ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.

- sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre.

- d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...

*** Végétalisation des pieds d'arbres - déjà prévu

La ville de Dijon, accompagnée par le Jardin des sciences, encourage les initiatives des Dijonnais qui végétalisent leurs quartiers. Le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur", piloté par le Jardin des Sciences, permet aux habitants de s'approprier la végétation urbaine dans leurs rues.

(<https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx>)

Le fleurissement citoyen permet, au-delà de l'aspect esthétique, de fournir un abri et de la nourriture aux insectes pollinisateurs et de développer des corridors écologiques en milieu urbain.

Pour participer à l'opération, il suffit de demander un "permis de végétaliser".

Toutes les infos sur : <https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Biodiversite>

*** Installer des nichoirs – Coût : 2 000€

Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la

		<p>biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, ils contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine.</p> <p>L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le Jardin des sciences, la LPO...</p> <p>Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants.</p> <p>Coûts minimes de fabrication, la logistique pourrait être gérée par le jardin des sciences (exemple : les distributions de sachets de graines d'essences végétales utiles aux pollinisateurs...)</p>	
Christophe ESPANEL	4	<p>Pépinière urbaine associative et participative « du vert dans la ville »</p> <p>Nous vous proposons notre projet de création de pépinière urbaine associative et participative. L'idée est d'encourager et d'accompagner les citoyens à renouer avec le jardinage comestible et/ou décoratif (horticole) en produisant des plants de variétés locales adaptées au milieu urbain si possible, de façon vertueuse (sans intrant chimique) et en acquérant des techniques de base tout en créant du lien social dans un quartier. L'association « du vert dans la ville » existe depuis l'automne 2020, est ouverte à tout le monde et a besoin d'un espace pour se développer. Il nous faudrait environ 400-500 m² (20-25 m x 20- 25 m par exemple), clôturés avec un point d'eau, pour y installer une serre, une cabane à outils, un récupérateur d'eau de pluie, faire pousser quelques plants en pleine terre et accueillir des adhérents pour des ateliers, principalement, au cœur des ensembles bâtis pour être visible et inciter les gens à franchir l'entrée, idéalement.</p> <p>Coût : 40 000€</p> <p>Cette activité peut répondre à la demande croissante des habitants de végétaliser leurs espaces, les jardiniers des jardins partagés et familiaux avec la fourniture en plants issus d'une production locale.</p> <p>Toutefois le budget pour la réalisation d'un tel projet est très conséquent (40000€ à minima) et le besoin d'un terrain adapté, équipé et répondant à la demande de se situer en centre-ville constitue un point de difficulté et sera à étudier avec les services concernés.</p> <p>Le modèle associatif garantissant la pérennité du projet au regard de l'investissement financier conséquent, les coûts d'achats des plants pour les dijonnais, les conditions d'accès au service proposé par l'association sur le long terme seront à préciser dans une convention.</p>	
Cécile RUFFIN	5	<p>Cabanes à oiseaux chez les Dijonnais</p> <p>Je propose que soit offerte aux Dijonnais la possibilité d'installer dans leur jardin ou sur leur balcon des cabanes à oiseaux, chauves-souris, à insectes. Un petit peu de la même manière que le système des composteurs ! Un petit guide d'installation peut être aussi rédigé et distribué ! Ces cabanes pourraient être confectionnées par un ESAT ou structure de l'insertion.</p> <p>Coût : 2 000€</p> <p>Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, ils contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine.</p> <p>L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le Jardin des sciences, la LPO...</p>	

		<p>Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants.</p> <p>Coûts minimes de fabrication, la logistique pourrait être gérée par le jardin des sciences (exemple : les distributions de sachets de graines d'essences végétales utiles aux pollinisateurs...)</p>	
<p>Jocelyne ATTARD</p>	<p>6</p>	<p>Espace jeux d'enfants</p> <p>Il serait appréciable que les jeux pour enfants soient installés sur une surface couverte d'enrobés - spécial jeux d'enfants - au lieu d'être sur du sable, pas très confortable et surtout pas très hygiénique.</p> <p>Merci d'avance de l'étude de ma proposition. Ce projet est réalisable.</p> <p>Toutefois ce projet ne peut être chiffrable en l'état. Il conviendrait de "flécher" les sols à remplacer et le choix du matériau.</p> <p>A titre informatif :</p> <p>Il existe 3 type de sol amortissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sable de saône : 6500 m2 environ -sol synthétique : 1500 m2 environ -copeaux de bois : 400 m2 environ <p>Coût de réalisation d'un sol amortissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sol synthétique : de 132 à 208 € le m2 en fonction de la hauteur de chute -sable de saône : 44 € le m2 quelque soit la hauteur de chute -copeaux de bois : environ 50 € du m2 quelque soit la hauteur de chute <p>Principales opérations d'entretien d'un sol amortissant :</p> <p>***sol synthétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage hydraulique (pour nettoyer les pores du matériaux) : 7.20 € du m2 -réparation : de 60 à 72 € du m2 en fonction de l'épaisseur du sol - suppression : 12 € du m2 - majoration de X3 du contrôle annuel du fait de réaliser un test HIC -durée de vie : entre 15 et 20 ans si nettoyage hydraulique minimum 1 fois par an <p>***sable de saône :</p> <ul style="list-style-type: none"> -complément de sable : 22 € du m2 -régénération : 8 € du m2 -durée de vie : illimitée si régénération 1 fois par an <p>***copeaux de bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> -nettoyage quotidien : 2.70 € du m2 -complément de mulch : 30 € du m2 -durée de vie : matière en décomposition, complément régulier à prévoir, matériaux non concluants 	
<p>Amélie GAMBIER</p>	<p>7</p>	<p>De nouveaux espaces d'exposition dans tous les parcs de la ville</p> <p>Les expositions sur les grilles du jardin Darcy sont très intéressantes, pourquoi ne pas généraliser ce principe sur l'ensemble des parcs de la ville là où c'est techniquement possible ? (le parc de la Colombière, par exemple, mais il y en a tant d'autres, par exemple dans mon quartier, le Parc du Château de Pouilly). Avec le même dispositif d'affichage, les expositions deviendraient mobiles, pourraient toucher d'autres publics, se croiser et offrir encore plus de contenu culturel accessible aux Dijonnais. On peut même imaginer, sur un même thème, qu'elles se complètent et puissent offrir ainsi des parcours culturels inédits.</p> <p>Coût : 15 000€</p> <p>Ce projet s'inscrit effectivement dans la continuité des grilles</p>	

		<p>installées sur les grilles du Jardin Darcy. Il s'agit d'un projet réalisable sur le moyen/long terme qui nécessitera d'être anticipé et travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la Culture. Le coût d'installation d'une galerie de vitrines est estimé à 10 000 € Le coût d'une impression d'exposition est estimé à 500 €.</p>	
Jennifer BOUILLIER	8	<p>D'où tu viens, où nous sommes Collectage de textes et d'images afin de réaliser un Fanzine édité et distribué aux habitants. Réalisation du Fanzine par Luciano Ferraz à titre bénévole et édition du document par un ESAT spécialisé en imprimerie. Le contenu du Fanzine : une fiction collective autour des origines. Pour se faire, les participants répondrons à un questionnaire type : questionnaire de Proust. L'objet de ce projet n'est pas temps la question des "origines" (géographiques, etc). Il s'agit de favoriser des rencontres entre les habitants. Voici un exemple de fanzine : en pliage en image.</p> <p>Coût : 2 500€ Ce projet est réalisable. Toutefois, si ce projet est retenu, le coût sera à affiner en fonction du type de document à imprimer et du nombre d'exemplaires souhaités.</p>	
Nicolas REVERT	9	<p>Mettre en place d'une petite bibliothèque dans les parcs dijonnais pour un moment d'évasion sans bouger du parc. Animer le dispositif des boîtes à livres : - donner accès à du contenu numérique de présentation historique, architecturale, patrimoniale... du lieu où se trouve la boîte à livres via un QR code, - proposer des animations à proximité des boîtes à livres sur des thématiques locales ou citoyennes, sous forme d'ateliers créatifs.</p> <p>Coût : 1 500€ pour une boîte à livre simple et 2 000€ pour une boîte à livres double Il est envisageable d'installer d'autres bibliothèques sous réserve des possibilités d'implantation et des contraintes techniques.</p> <p>Pour le reste, la direction de la valorisation du patrimoine a enclenché une opération de renouvellement et d'extension de la signalétique patrimoniale dans Dijon. Les objectifs sont les suivants : - uniformiser graphiquement des supports parfois disparates, - renouveler les informations proposées (texte - icône - traduction en langue anglaise et allemande), - étendre les points d'intérêts existants à de nouveaux points (valoriser des éléments patrimoniaux des quartiers - valoriser le patrimoine des 19e, 20e et 21e siècles), - dialoguer avec d'autres dispositifs tel un dispositif numérique visant à compléter le discours de la signalétique (des QR-code permettront à terme de renvoyer vers une application mobile de parcours découverte de la ville) Cette signalétique se déclinera en trois supports différents : des plaques, des cartels (pour les œuvres d'art) et des pupitres pour les sites de grande envergure. Le déploiement est prévu sur 3 ans (de 2021 à 2023) : plus de 215 supports seront ainsi installés. Attention cette année il est essentiellement prévu de déployer la signalétique associée à l'ouverture de la CIGV. L'essentiel des plaques sera déployée à partir de mi-2022.</p>	

<p>Delphine PRADES</p>	<p>10</p>	<p>Ateliers de fabrication d'Oyas à destination des Jardins partagés dijonnais ! Artisan Céramiste au coeur de Dijon, Bricole et Barbotine, et dans une démarche éco-citoyenne participative je propose des ateliers de fabrication d'Oyas pour les utilisateurs des Jardins Partagés de Dijon (ateliers adultes et parents-enfants). Les Oyas sont des poteries en argile micro- poreuse que l'on enterre à côté des plantes et que l'on remplit d'eau. L'humidité s'en échappe petit à petit selon les besoins de la plante qui l'aspire par succion. C'est un système d'arrosage vieux de 4000 ans, écologique et économique ! 100% de l'eau utilisée par la plante, 50% d'économie d'eau, fabrication artisanale (et découverte du métier de Céramiste) avec une matière naturelle et biodégradable, facilité d'utilisation.</p> <p>Coût alloué proposé : 190€ Ce projet est réalisable. Le prix d'un atelier de 2h, pour 8 personnes maximum, matière première et cuisson comprises est de 190€.</p>	
-----------------------------------	------------------	--	--

PROJETS DÉJÀ PRÉVUS - MALADIÈRE DRAPEAU CLEMENCEAU

PORTEUR DE PROJET	PROJETS / ANALYSE / COÛT
<p>Cécile LEVANNIER</p>	<p>Création d'un verger cours Junot Création d'un verger avec des arbres fruitiers sur une partie du Cours JUNOT. Le compost issu des composteurs déjà installés sur place et alimentés par les déchets organiques des habitants du quartier pourra ainsi trouver son utilité en alimentant le terrain du verger.</p> <p style="color: red;">La ville de Dijon poursuit sa politique environnementale ambitieuse et volontariste en aménageant en vergers urbains des sites aujourd'hui qualifiés d'interstices sans réelle vocation d'usage et dont le sol est compatible avec des productions fruitières pour en faire des écosystèmes cultivés. La requalification de ces espaces appartenant à la collectivité répond à des objectifs de transition écologique et alimentaire : création de micro réservoirs de biodiversité, maillage de la nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur urbains, production locale, circuits de proximité... Lieux ouverts et partagés dont la récolte sera accessible à tous, ces vergers sont aussi facteur de lien social. Le site JUNOT ne fait pas partie des sites jusque-là sélectionnés pour le développement des vergers urbains mais sera transmis au service concerné, pour étude.</p>
<p>Gérard ROUGET</p>	<p>Terrain multi sports Création d'un terrain multi sport quartier Junot.</p> <p style="color: red;">Un projet de réaménagement du stade de la Maladière est en cours de réflexion en lien avec le service des sports. L'idée consisterait à installer un terrain multisports mais également d'agrémenter le stade de la Maladière avec d'autres équipements : terrain de pétanque, piste cyclable, bancs, végétation... Les membres de la commission de quartier sont déjà associés à la réflexion ainsi que la Maison Maladière qui est en lien avec des jeunes du quartier.</p>
<p>Maryline CORNOT</p>	<p>Aménagement esplanade fête foraine Habitant près de l'esplanade de la fête foraine, je me déssole que celle-ci soit complètement laissée à l'abandon en dehors des temps où elle se trouve exploitée par un cirque ou la fête foraine. Il y a notamment un petit espace herbeux qui pourrait être aménagé de façon conviviale et ajouter un peu de vie à ce quartier. Un square pour les enfants par exemple, serait le bienvenu... Un jardin de quartier avec quelques bancs et un minimum d'aménagement serait appréciable.</p> <p style="color: red;">Une réflexion est en cours pour le réaménagement global du mail Delaborde. Le terrain en question fait partie du périmètre d'étude.</p>

<p>Fabien RORGUE</p>	<p>Parc / Square pour enfants Depuis la démolition des maisons qui se trouvaient en bordure du mail Delaborde, un terrain a été laissé à l'abandon et n'est pas entretenu. Il pourrait être aménagé en parc / square avec des jeux pour enfants, un petit terrain de sport, etc. Ce lieu de convivialité permettrait de faire vivre cette partie du quartier qui est un peu délaissée.</p> <p>Un projet de végétalisation de cet espace est en cours de réflexion par les services de la Ville de Dijon.</p>
<p>Raphaël GROS</p>	<p>Parc jeux à l'angle des rues Maréchal Franchet d'Esperey et Général Delaborde Depuis près de 4 ans, les maisons situées à l'angle des rues Maréchal Franchet d'Esperey et Général Delaborde ont été rasées, laissant place à un espace, terrain vague. Parallèlement, beaucoup de familles avec enfants semblent s'installer à proximité. Peut-on envisager d'installer un parc avec quelques jeux, éventuellement aussi point de compost, sur cet espace inutilisé ?</p> <p>Une réflexion est en cours, à l'échelle de la Ville pour le réaménagement global du mail Delaborde. Le terrain en question fait partie du périmètre d'étude.</p>
<p>Jérémie PARMENTIER</p>	<p>Installation de points de distribution d'eau potable accessible à tous Développer l'installation de plusieurs fontaines à eau potable dans le quartier (situées dans des lieux stratégiques de forte affluence), en libre accès à la population pendant les beaux jours. Objectif N°1 : rendre encore plus accessible l'eau potable aux habitants ainsi qu'aux visiteurs Objectif N°2 : inciter les personnes à remplir leur gourde plutôt que d'acheter des bouteilles en plastique Objectif N°3 : faire de la ville un exemple quand à cette initiative écologique supplémentaire</p> <p>La ville de Dijon a engagé une réflexion sur l'installation de dispositifs de rafraîchissement sur l'espace public en période estivale. Ainsi dès le mois de juin 8 brumisateurs et 4 nouvelles bornes fontaines (en sus des 30 déjà existantes) vont être mis en service à l'échelle de la ville. Le parc du Drapeau va être équipé d'un brumisateur. Il est possible de transmettre vos propositions de sites pour l'étude de pose de bornes fontaines dans votre quartier.</p>
<p>Lauranne CAPPELAERE</p>	<p>Installer un potager partagé sur le terrain vague boulevard Thiers Il y a un terrain en friche boulevard Thiers. S'il appartient à la ville, nous pourrions y installer un potager public, en libre-service mais en désignant quelques responsables (pour que le terrain ne soit pas à nouveau à l'abandon)</p> <p>Ce terrain appartient effectivement à la ville de Dijon. Une consultation a d'ailleurs été réalisée récemment suivie d'une visite sur site. Le principe de création d'un espace vert fermé a été acté et les contours du projets sont en cours de réflexion.</p>
<p>Thierry VAULOT</p>	<p>Développer les pistes cyclables Si les grands axes sont sécurisés, ce n'est pas le cas des rues adjacentes qui deviennent dangereuses pour les vélos. Exemple : rue du Général Mangin où les voitures se croisent, des rétroviseurs sont souvent cassés, cette rue est un raccourci pour beaucoup de ceux qui l'empruntent. Emprunter cette rue n'est pas rassurant en vélo ! J'ai travaillé 3 ans à Strasbourg et j'ai pu expérimenter les pistes cyclables : il reste encore à poursuivre le réseau cyclable à Dijon pour que les cyclistes s'approprient le centre-ville comme les piétons. Je pense qu'il y aura davantage de cyclistes quand la sécurité sera assurée ce qui n'est pas le cas pour cette rue par exemple ou comme pour la descente de la rue de Mirande. Donc, je pense qu'il faut poursuivre la mise en place du réseau de voies cyclables et rassurer/sécuriser le cycliste dans Dijon.</p> <p>Toutes les voiries de la métropole n'ont pas vocation à accueillir une piste cyclable. Seuls les axes structurants ont besoin de tels aménagements. La rue de Mirande est considérée comme telle par exemple. Le reste de la voirie doit en revanche être « apaisée », c'est-à-dire accueillir un trafic motorisé relativement faible et à une vitesse limitée (30 km/h). La rue du Général Mangin fait partie de cette voirie à apaiser par exemple. Dans le cadre du schéma directeur et des aménagements futurs, Dijon métropole suit ces deux principes afin de rendre le territoire plus cyclable. De plus, un travail de communication et de sensibilisation est réalisé et sera poursuivi dans</p>

	<p>les années à venir afin de rassurer les cyclistes et potentiels cyclistes.</p>
<p>Frédéric PORLIER</p>	<p>Aménagement d'un parc d'iglous isothermes pour les S.D.F. 50% des SDF qui appellent le 115 n'obtiennent pas de place. Les accueils d'urgence sont saturés. Les centres d'accueil sont souvent anxiogènes, autant pour les travailleurs sociaux que les usagers. Beaucoup de personnes refusent ces structures d'accueil, mal adaptées. De plus, bon nombre de S.D.F., dans un souci de vouloir "préserver" leur dignité, considèrent la rue comme leur habitat, et refusent tout hébergement dans un centre. L'aménagement d'un parc d'iglous isothermes, dont l'emplacement restera à définir, et dont la publicité sera faite par la ville, permettra d'offrir aux sans-abris un "toit" dans la rue, où ils seront à l'abri des intempéries. D'un coût de 150,00 € l'unité, leur nombre pourra être choisi par la commission de quartier.</p> <p>Dijon métropole va lancer l'action Logement d'abord qui consiste à permettre à ces publics de s'installer dans un logement. Au regard des contacts pris fin d'année avec les Services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO) les personnes actuellement et réellement « en rue » de manière continue et réelle sont au nombre de 7 environ. Des places sont accessibles au SIAO. Pour ces deux raisons (projet Logement d'abord et nombre « peu » élevé de personnes sans abri), il paraît préférable de miser sur l'accès de ces publics dans un logement.</p>
<p>Cyril GAUTHERON</p>	<p>Jardin Jean Michel Geoffroy Le palais des sports Jean Michel Geoffroy est bordé par un vaste espace inutilisé, une sorte de terrain vague goudronné. Au moins les deux tiers de sa surface pourraient être convertis en jardin, sans réduire la surface de parking ni gêner le déplacement des véhicules aux abords du palais des sports. Ce nouvel espace vert serait très utile en période de canicule.</p> <p>Le mail Delaborde ainsi que la zone évoquée dans le projet sont concernés par un projet de verger ouvert à tous, programmé par la ville à l'automne 2021.</p>
<p>Marie- Thérèse Pichon</p>	<p>Une deuxième poubelle au jardin Heudelet, Je me ballade souvent et je fais du TrashBuster dans le jardin Heudelet (je ra masse ce que les gens ont jeté). Il n'y a qu'une seule minuscule poubelle très vite remplie à l'angle du jardin. Une deuxième un peu plus loin dans l'allée ne serait pas de trop.</p> <p>Le projet a été transmis, pour analyse et mise en place (si la demande s'avère « justifiée » °, au service propreté de la Ville.</p>
<p>PROJETS DÉJÀ PRÉVUS - INTER QUARTIERS</p>	
<p>PORTEUR DE PROJET</p>	<p>PROJETS / ANALYSE / COÛT</p>
<p>Lauranne CAPPALA ERE</p>	<p>Instituer le troc dans les déchetteries dijonnaises A l'instar du Smicval Market à Vayres en Gironde, instaurer un "supermarché du troc" dans les déchetteries dijonnaises : les gens déposent leurs déchets et peuvent également récupérer gratuitement tout ce qui les intéresse. En plus d'être une initiative solidaire, sa portée écologique est fantastique car elle permet de réduire les déchets de 25%. Tout le monde y gagne.</p> <p>A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif. Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par EMMAUS , les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norges et Chenôve. En parallèle à ce dispositif , la métropole réorganisera des gratiféria.</p>
<p>Marie- Thérèse PICHON</p>	<p>Création d'un supermarché du troc gratuit, comme le SMICVAL de Veyres en Gironde Quand je vais à la déchetterie, je suis tellement choquée par tout ce que les gens jettent dans les bennes et qui pourraient resservir à d'autres. Je trouve cette initiative à Veyres, et je la trouve excellente. Un peu le principe des boîtes à livres, mais pour tout. https://www.facebook.com/brutofficiel/videos/502185131140472</p> <p>A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif.</p>

	<p>Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par EMMAUS , les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norges et Chenôve. En parallèle à ce dispositif, la métropole réorganisera des gratiféria en lien avec la Recyclade qui consiste en des zones de gratuité éphémères où chaque personne peut donner ou prendre ce qu'elle souhaite. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.</p>
<p>Geneviève RIGUET</p>	<p>Reverdifier la ville La ville se minéralise et gagnerait beaucoup de fraîcheur l'été à se reverdifier comme la rue Jean-Baptiste BAUDIN mais aussi de nombreux arbres devraient être plantés dès qu'il y a la place et même au centre-ville Dijon est moins arboré que la moyenne nationale https://www.nosvillesvertes.fr/data/insee=21231/name=Dijon</p> <p>Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre-ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre-ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre. - d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...
<p>Quentin MONTASTIER</p>	<p>Lombricomposter de balcon Proposition de permettre aux Dijonnais le souhaitant de louer/emprunter à longue durée un lombricomposteur de petite taille de manière ce qu'il puisse être installé sur un balcon. Il faudrait également prévoir un ramassage trimestriel/biennuel du terreau obtenu pour les personnes n'ayant pas de besoin en la matière. La mise à disposition de composteur existe déjà mais n'est pas adaptée aux balcons.</p> <p>Le service Collecte et Tri des déchets propose une initiation à la pratique du lombricompostage, lors d'une formation qui se déroulera en deux temps : La première partie théorique sur le fonctionnement d'un lombricomposteur. la seconde partie pratique consiste en la fabrication de votre propre lombricomposteur à partir de matériaux récupérés La pertinence de louer un lombricomposteur sera étudiée.</p>
<p>Nicolas REVERT</p>	<p>Maison du citoyen En partant du constat que la crise de la COVID a provoqué de nombreux dommages dans notre société. Je propose un endroit dans lequel chacun des citoyens pourraient se rendre (rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble, découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais, journées de sensibilisation à l'handicap...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble <p>Chacun des 9 quartiers de la Ville de Dijon est dotée d'une maison de quartier qui offre aux enfants, adolescents et aux familles une variété d'activités socio-éducatives, culturelles et sportives, mais qui propose aussi des accompagnements aux familles dans différents</p>

	<p>domaines (scolarité, éducation, soutien aux parents...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais <p>Depuis 2018, la direction de la valorisation du patrimoine édite des brochures permettant aux habitants comme aux touristes de découvrir la richesse et la variété du patrimoine dijonnais. Ces brochures constituent une introduction synthétique idéale sur différentes thématiques ou périodes de l'histoire de la ville. Trois formats sont disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les focus invitent à la découverte d'un monument ou d'un bâtiment, - Les parcours conseillent des circuits de visites thématiques, - Les explorateurs entraînent les familles dans des parcours-jeux <p>Toutes ces brochures sont téléchargeables https://patrimoine.dijon.fr/dijon-fascicules et des versions imprimées, de certaines brochures, sont disponibles : à l'accueil de la mairie, située dans le passage du Roi entre la cour d'Honneur du Palais des ducs et des États de Bourgogne et le square des ducs, à l'office du tourisme, qui diffuse également d'autres documents touristiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journées de sensibilisation au handicap <p>Des associations spécialisées comme le Comité Départemental Handisport de Côte-d'Or (CDH21) sont à même de faire découvrir la pratique sportive à destination des publics en situation de handicap et de proposer des ateliers de mise en situation pratique.</p>
<p>Justine CHAUDOUET</p>	<p>La Solidarité/L'environnement</p> <p>La solidarité Création/ouverture d'un ou des petit(s) commerce(s) permettant à tous d'acheter des aliments à faibles coûts dont les dates de péremption sont proches. Si possible, racheter ces aliments auprès d'enseignes alimentaires afin de limiter le gaspillage. Le projet a déjà vu le jour dans certains départements de France.</p> <p>L'environnement Plantation d'arbre, arbuste, de fleurs, etc... Re-végétaliser Dijon et ses alentours !</p> <p>La solidarité C'est l'un des principes d'approvisionnement des épiceries sociales et des associations caritatives qui délivrent de l'aide alimentaire. S'il est perfectible, le système existe, pivotant autour de la Banque Alimentaire de Bourgogne. Dans le cadre du projet Dijon Alimentation Durable 2030 et à travers un axe de la convention de lutte contre la pauvreté (signée entre Dijon métropole et l'Etat), le renforcement de l'approvisionnement en produits alimentaires (notamment en fruits, légumes et légumineuses) est travaillé, pas simplement sur une logique de recherche de dons mais aussi en explorant les possibilités d'achat, ce qui est évoqué dans le projet. Dans le cadre du plan d'aide 2020-2021, la Ville de Dijon a prévu 250 000 € autour de l'aide alimentaire, somme qui a commencé à être utilisée pour équiper les structures caritatives en espaces de conservation des aliments en froid et froid négatif, permettant là aussi d'aller dans le sens d'un accès des publics en difficulté à une alimentation plus variée. On est globalement assez proche dans cette proposition du fonctionnement des épiceries sociales, déjà présentes sur Dijon (Episourire et Cœur dijonnais).</p> <p>L'environnement Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceinturent le centre-ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocédés de la cité internationale de la gastronomie et du vin.

	<p>- ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers</p> <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre-ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <p>- sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre-ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre.</p> <p>- d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...</p>
--	--

PROJETS HORS DISPOSITIF - MALADIÈRE DRAPEAU CLEMENCEAU	
PORTEUR DE PROJET	PROJETS / ANALYSE
Gérard ROUGET	<p>Achat d'énergie Proposition d'achat d'énergie (gaz électricité).</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Toutefois, vous pouvez vous rapprocher d'organismes spécialisés dans l'achat groupé (Que Choisir, 50 millions de consommateurs)</p>
Fabien RORGUE	<p>Aménagement Avenue Aristide Briand Le passage piéton au milieu de l'Avenue du Drapeau est extrêmement dangereux : peu de voitures s'arrêtent pour laisser passer les piétons, y compris les enfants, et les voitures roulent souvent très vite. Un dos d'âne, un signalement lumineux visible pourraient être mis en place pour sécuriser cet endroit.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmise au service concerné. Le marquage d'un passage piétons même s'il semble apporter un peu plus de courtoisie de la part des automobilistes l'étude de l'accidentologie corporelle met en évidence une prudence moins grande de la part des piétons qui ne s'engagent pas toujours dans les meilleures conditions. L'absence de passage piétons donne également plus de liberté pour le piéton qui peut alors traverser en tout point de la chaussée ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est matérialisé (règle des 50 mètres).</p>
Maryline CORNOT	<p>Passage piétons avenue Aristide Briand Le passage pour piétons qui permet de traverser l'avenue Aristide Briand au niveau de la rue Lafontaine ne permet pas de traverser cette grande artère en toute sécurité. Or, de nombreux enfants sont amenés à la traverser pour se rendre à l'école et au collège. Les automobilistes y roulent extrêmement vite et rares sont ceux qui s'arrêtent pour laisser les piétons traverser. Un réaménagement me semble plus que nécessaire sur cet axe et à cet endroit précis.</p> <p>Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais votre demande sera transmise au service concerné. Le marquage d'un passage piétons même s'il semble apporter un peu plus de courtoisie de la part des automobilistes l'étude de l'accidentologie corporelle met en évidence une prudence moins grande de la part des piétons qui ne s'engagent pas toujours dans les meilleures conditions. L'absence de passage piétons donne également plus de liberté pour le piéton qui peut alors traverser en tout point de la chaussée ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est matérialisé (règle des 50 mètres).</p> <p>Réaménagement de la rue Lafontaine La rue Lafontaine située devant l'école de la Maladière n'est absolument pas adaptée au passage de nombreux enfants aux heures d'entrée et sorties de l'école. La circulation à double sens et les places de stationnement devant l'école représentent un vrai danger pour nos enfants, sans parler de la pagaille qui y règne 4 fois par jour. C'est d'autant plus problématique qu'il n'est pas permis aux parents d'entrer dans la cour d'honneur de l'école. Personnellement, j'ai déjà appelé la Mairie pour signaler qu'un automobiliste avait percuté mon vélo alors que je traversais la rue sur le passage piéton, vélo à la main. N'attendez pas</p>

	qu'un enfant soit renversé et interdisez la circulation dans cette rue, ou au moins mettez en place des chicanes ou une circulation à sens unique et un stationnement unilatéral.
Frédéric COINTAULT	Sécurisation de la portion de la rue La Fontaine devant l'école Maladière Je demande la sécurisation de la portion de la rue La Fontaine, devant l'école Maladière, et plus généralement la sécurisation aux abords de cette école. Les stationnements proposés sur les côtés de la rue ne facilitent pas le passage de deux véhicules en même temps en sens opposé. Par ailleurs, certains conducteurs (ou certaines conductrices) roulent à des vitesses excessives, rendant extrêmement dangereuse la sortie des élèves. Merci de prendre en compte cette demande, récurrente.
Lætitia BEAGUE	Sécurisation école Maladière rue la Fontaine Il faudrait renforcer la sécurité aux abords de l'école Maladière Rue la Fontaine à Dijon, pourquoi ne pas mettre des ralentisseurs, des barrières de protection sur les trottoirs, une personne qui gère la circulation.... La circulation est dense aux heures de sorties, la rue ne permet pas aux véhicules de se croiser, ce qui engendre des marches arrières, les passages piétons sont souvent pris par des voitures mal garées. Cela fait plusieurs années que tout cela est demandé sans que rien n'ait été fait, un jour un accident grave arrivera si il n'y a pas d'aménagement.
Claire GUIRADOT	Rue la fontaine en sens unique Cette rue La Fontaine devant l'école Maladière est très dangereuse pour nos enfants : - pas la place de circuler en double sens lorsque les voitures sont garées des 2 côtés de la rue (tout le temps en période scolaire) - impossible de venir en vélo à l'école : il est trop dangereux au vue de peu de place dans la rue ... Proposition : Mettre en sens unique la rue (pas de souci au vue du nombre de rues à double sens autour) Mettre une piste cyclable sur le côté du trottoir où il y a l'école et enlever les places de stationnement Faire de cette zone une zone 30 Cette rue est trop dangereuse pour nos enfants.
Charlotte LEBOIS	Sécurisation aux abord de l'école de la Maladière J'aimerais que les abords de l'école de mes enfants (école Maladiere à Dijon) soient plus sécurisés, cela est vraiment trop dangereux.
Ourida LEBBAL	La sécurisation de la portion de la rue La Fontaine devant l'école Maladière La rue de la Fontaine est surchargée aux heures d'ouverture de l'école maternelle et élémentaire. Elle autorise une circulation à double sens, ce qui la rend dangereuse pour les piétons et en particulier pour les enfants particulièrement nombreux aux heures de pointe. Il faut donc limiter, trouver le moyen de limiter et de ralentir la circulation de cette portion de rue.
Renan BECHU	Sécurisation rue La Fontaine - École Maladière J'ai deux enfants scolarisés à l'école Maladière et la circulation est très dangereuse, notamment aux heures de pointes (stationnement hors zone, vitesse excessive des voitures...) Est-il possible de sécuriser la rue La Fontaine, avec une circulation à sens unique, ou avec l'interdiction d'y accéder à certaines heures ? Par ailleurs, les voitures dans le quartier Maladière circulent très vite, hors c'est un quartier très résidentiel avec beaucoup d'enfants. Il serait judicieux de le passer à 30Km max, et de rajouter des passages piétons aux carrefours.
Olivier JUANEDA	Sécurisation de la rue La Fontaine Rendre la rue La Fontaine devant les écoles maternelle et primaire plus sûre. Je suis parents d'élève, c'est un problème que l'on évoque depuis 5 ans minimum et rien ne bouge au niveau de la mairie. Nous souhaitons que cette rue passe en sens unique car la largeur de la rue avec les stationnements de voiture ne permet pas le croisement de celles-ci. Du côté de l'école, il faudrait interdire le stationnement en installant des bornes/plots pour agrandir le trottoir et le sécuriser. L'installation de stationnement vélo serait une bonne idée.
Lætitia PERRIER	Sécuriser les abords de l'école Maladière Rue La Fontaine : trottoir étroit, pas d'espace pour attendre les enfants, débordement sur la chaussée avec des véhicules stationnés sur des emplacements interdits et une circulation compliquée et dangereuse. Rues Regnard, Chateaubriand et 26e Dragon : des lignes droites avec des véhicules qui arrivent parfois très vite, des frayeurs récurrentes, pour preuve un panneau cédez le passage régulièrement à terre au niveau du rond-point à la sortie de la rue Chateaubriand. Zone 30 ? Ralentisseurs ? Radars ? Sens unique ?

<p>Lauren TRONCHET</p>	<p>Sécurisation de la rue La Fontaine Rendre la rue La Fontaine, portion devant les écoles maternelle et élémentaire, plus sûre. Avec un seul sens de circulation et le stationnement autorisé seulement côté habitation et des stationnements vélos créés devant les écoles. Cette rue est très dangereuse aux heures de sorties et d'entrées à l'école car des voitures s'y croisent dans les 2 sens alors que la largeur de la rue ne le permet pas. Cela engendre de l'agacement et des comportements inappropriés. Il y a également de nombreux piétons et cyclistes dont beaucoup d'enfants qu'on ne voit pas forcément bien au milieu de ces voitures du fait de leur petite taille.</p>
<p><u>Circulation rue La Fontaine</u> : Le sentiment d'insécurité est évoqué aux abords de l'école Maladière (vitesse, difficulté de croisement, incivilité, stationnement sur trottoir des usagers dont certains parents). Il est suggéré la création d'aménagements (sens unique, zone 30, barrières, ralentisseurs, suppression stationnement, fermeture de la voie aux heures d'entrée et sortie de l'école, création de bandes cyclables, etc.). Ces demandes seront analysées dans le cadre d'un projet démarré en 2020. En effet, les groupes scolaires dijonnais font l'objet d'une attention toute particulière. Un diagnostic sur le thème de la sécurité routière a été mené en 2020 visant à recenser les différentes problématiques posées devant les écoles. Des « tests » sont en cours devant une douzaine d'entre elles parmi les 51 groupes scolaires, des zones 30 sont notamment créées. Des aménagements seront programmés en fin 2021 et en 2022 pour les autres écoles.</p> <p>Il est également fait état de l'absence de personnel « Securi Ecole ». La personne qui assurait cette mission n'est plus en poste depuis 2020. La Ville recherche en permanence des agents qui aident à la traversée des enfants accompagnés des parents. Malheureusement les candidats sont peu nombreux malgré la publicité qui est faite au sein de chaque école.</p> <p><u>Circulation rues du 26eme Dragons et Chateaubriand</u> : La question de la vitesse est posée et des aménagements sont suggérés (radars, ralentisseurs zone 30, ..). Ces deux rues présentent une longue ligne droite : Dans le cas de la rue du 26eme Dragons, les régimes de priorités sont mixtes (balises cédez le passage ou priorité à droite). Le retour à la priorité à droite apporterait une meilleure lisibilité et inciterait à ralentir de manière systématique. Une étude sera diligentée.</p> <p>Dans le cas de la rue Chateaubriand, la priorité à droite s'applique à toutes les intersections par défaut sauf pour les vélos circulant rue Geneviève Bianquis qui sont tenus de céder le passage aux usagers de la première voie. Il est envisagé d'élargir les bandes cyclables rue Chateaubriand ce qui inciterait les voitures à ralentir. Il convient de noter que la mise en œuvre de ralentisseurs est souvent demandée et l'efficacité est certaine très ponctuellement. Toutefois, ces dispositifs sont bruyants lors du franchissement, entraînent également des freinages puis des accélérations. Ainsi, il arrive que les riverains nous demandent de les supprimer ou de les déplacer. Leur installation est donc assez limitée en milieu urbain ce qui explique d'ailleurs leur faible nombre.</p>	
<p>Élise GERMAIN</p>	<p>Parc à chiens Afin que certains habitants, ou non, du quartier cessent d'utiliser les parcs de jeux des enfants comme espace canin je propose de créer parc Clemenceau un espace clos uniquement réservé aux chiens derrière le préau de l'école maternelle ou vers l'espace vert inutilisé de la fontaine.</p> <p>Actuellement Dijon dispose de 125 parcs et jardins répartis sur 825 hectares pour promener votre chien, à condition qu'il soit tenu en laisse (comme ailleurs dans l'espace public), de 143 distributeurs de sacs et de 13 caniparcs d'une surface comprise entre 25 à 1 800 m2 dédiés aux canidés. Ces enclos sont nettoyés manuellement deux fois par semaine par le service des espaces verts. La ville ne prévoit pas de nouvelles installations car d'une part ce type d'enclos nécessite un entretien régulier qui génère des coûts de fonctionnement et que le parc de distributeurs de sacs est suffisamment dense pour que celui qui désire se procurer un sac puisse le faire facilement, par exemple lors de la promenade avec son chien, en passant devant un distributeur ou également en se rendant dans l'une des mairies de quartier où ils sont disponibles.</p>
<p>Lionel BARD</p>	<p>Des couleurs au Parc Clemenceau Pourrait-on repeindre en couleurs vives (ou même changer) les lames en bois des bancs situés au centre de la zone circulaire (ancien bassin d'eau vive désactivé) du parc Clemenceau pour égayer un peu cet espace où les enfants aiment jouer et le rendre plus accueillant ?</p> <p>La Ville de Dijon ne souhaite pas diversifier la nature des bancs posés dans les espaces verts de la ville.</p> <p>Il est recherché que les bancs soient le moins traités possible au niveau des peintures. C'est d'ailleurs pour cette raison que les lames des bancs existants sont en bois naturel traitées par autoclave (traitement qui sert à protéger le bois des agressions extérieures, comme les insectes ou les champignons auxquelles il peut être exposé) et pour rester le plus possible en harmonie avec les sites.</p>
<p>Jérémie</p>	<p>Installation de points de collecte des mégots de cigarette Installation de points de collecte de mégots de cigarettes partout en ville et en grands nombre</p>

<p>PARMENTIER</p>	<p>dans le but de reverser ces mégots à une entreprise de recyclage spécialisée (ex : lemontri ; MéGo! ...)</p> <p>La politique de la Ville, aujourd'hui, consiste à ne pas installer de cendrier pour ne pas ajouter du mobilier supplémentaire sur les trottoirs. En effet, la Ville de Dijon cherche, au contraire, à réduire le mobilier urbain pour une meilleure fluidité des piétons et une meilleure accessibilité.</p> <p>De plus, le service de la propreté émet des réserves sur un éventuel gain de propreté. En effet, si l'usager est respectueux, fumeur ou non, quand il a des déchets, il ne les jettera pas au sol. A Dijon, 1840 corbeilles toutes équipées d'un écrase mégot sur le couvercle (permettant de jeter son mégot sans danger) sont implantées sur le territoire et celui qui veut se débarrasser d'un déchet peut le faire facilement et proprement en utilisant nos corbeilles. Malgré cela, les cantonniers et balayeurs ramassent quotidiennement de nombreux déchets.</p> <p>Certaines villes ont installé des dispositifs pour recueillir les chewing-gums (panneaux ludiques où l'usager met son chewing-gum sur une feuille qui représente une cible, un jeu...). Là encore, malgré ces dispositifs, ces villes n'ont pas constaté d'amélioration flagrante sur le nombre de chewing-gums collés au sol.</p>
<p>Denise GEORGE</p>	<p>Carte de groupe sanguin Je suis infirmière et je souhaite que tous les laboratoires impriment une carte de groupe au format carte bleue ou carte d'identité quand ils ont une ordonnance avec groupe sanguin afin que chacun d'entre nous puisse l'avoir sur soi, car le budget carte de groupe sanguin imputé à la CPAM est énorme alors que cela pourrait être évité. Faire aussi passer le message via une publicité informative que nous devons toujours avoir sur nous la carte de groupe (souvent les patients me disent : elle est dans ma table de nuit !!! donc nous sommes obligés de la refaire avec 2 déterminations et cela coûte cher, de l'argent qui pourrait servir à la recherche. Merci de bien vouloir m'aider dans cette action qui me tient à cœur depuis de nombreuses</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs car la ville n'a pas de compétence en la matière. Il convient de vous adresser soit à l'Agence régionale de santé afin de proposer votre projet soit à votre ordre professionnel qui pourra répercuter à cette dernière, soit encore à la CPAM.</p>
<p>Véronique EDOUARD</p>	<p>Passage piétons centre commercial Clemenceau Créer un passage piétons en face de l'entrée du centre commercial Clemenceau, sur la rue André Malraux, à la sortie du parking du Conservatoire, ou installer un ralentisseur pour obliger les véhicules à ralentir.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais votre demande sera transmise au service concerné. Les ralentisseurs sont des dispositifs qui peuvent, certes, s'avérer efficaces très ponctuellement. Toutefois, ils génèrent des nuisances sonores peu appréciées par les riverains les plus proches. Si ces derniers y sont en général, favorables, ils ne souhaitent pas qu'ils soient installés devant leur lieu de résidence. C'est pourquoi l'emploi de tels dispositifs s'avère très limité en agglomération. Quant, au marquage d'un passage piétons même s'il semble apporter un peu plus de courtoisie de la part des automobilistes l'étude de l'accidentologie corporelle met en évidence une prudence moins grande de la part des piétons qui ne s'engagent pas toujours dans les meilleures conditions. L'absence de passage piétons donne également plus de liberté pour le piéton qui peut alors traverser en tout point de la chaussée ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est matérialisé (règle des 50 mètres).</p>
<p>Martine POILLOT</p>	<p>Recyclage du plastique Aujourd'hui, dans la commune de Puget-Théniers, les bennes à ordures ménagères roulent avec du carburant plastique, avec succès. La start-up Earth-wake a reçu le prix EDF Pulse pour sa machine à recycler le plastique, ce qui conforte leur crédibilité. L'impact environnemental étant très positif, je pense que vous pourriez peut-être étudier ce projet si un achat s'avérait nécessaire.</p> <p>Bien que votre projet soit intéressant, la métropole dijonnaise a fait, quant à elle, le choix du développement de l'hydrogène vert. Ce dernier sera produit grâce à de l'électricité produite par la combustion des déchets collectés auprès des habitants de la métropole. D'ici la fin du mandat, la moitié du parc de bennes à ordures ménagères devrait fonctionner à</p>

	<p>L'Hydrogène. Ces 22 bennes à ordures ménagères permettront, en année pleine, d'éviter 1315 tonnes de CO2 .</p>
<p>Monique SCHNEIDER</p>	<p>Un panneau d'information municipal Je souhaiterais qu'un panneau d'information municipal dans le quartier vers le rond-point de la place St Exupéry, il serait bien utile.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais a été transmis au service concerne en chargé du marché global des panneaux d'information municipaux.</p>
<p>PROJETS HORS DISPOSITIF – INTER-QUARTIERS</p>	
<p>PORTEUR DE PROJET</p>	<p>PROJETS / ANALYSE</p>
<p>Nadine BRUCHON</p>	<p>Créer une promenade le long du Suzon Je propose de créer une promenade sécurisée le long du Suzon jusqu'au centre-ville. Cette balade existe déjà avec la promenade du Suzon à la Toison d'Or puis le terre-plein central de la rue Général Fauconnet. L'idée serait de créer une promenade complète jusqu'au centre-ville en suivant le cours de la rivière, sur des chemins sécurisés et agrémentés de panneaux (comme c'est le cas sur promenade du Suzon). Une sorte de la coulée verte traversant la ville du nord au sud.</p> <p>Le Suzon canalisé, comme son nom l'indique est souterrain et restera invisible aux promeneurs. Il y a 3 branches sous Dijon. Le Suzon passe sous des voiries et des immeubles dans Dijon. Il n'est pas possible de parler de coulée verte car c'est sur des voiries circulées qu'il faudra créer ce cheminement. Par ailleurs, il semble difficile de valoriser l'eau puisque plus de 6 mois par an, il n'y a pas d'eau dans le Suzon canalisé.</p>
<p>Lyse MOUTONGO</p>	<p>Auto-école solidaire Mon idée serait d'avoir une auto-école solidaire pour tous les jeunes, les personnes en difficulté financière avec très peu de revenus ou pas du tout, les personnes en situation précaires, bénéficiant d'organisme comme pôle emploi, assistante sociale ou autres... En effet, de nos jours les personnes postulant pour un travail, un contrat ne se trouvant pas dans la région ou situé à plusieurs kilomètres de leur domicile peuvent rencontrer des difficultés si ces personnes ne sont pas titulaires du permis de conduire. En effet, il n'est pas toujours facile de passer son permis de conduire en raison de son coût élevé.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Toutefois, à Dijon, il existe une plateforme mobilité du bassin dijonnais qui a vocation à répondre à toutes les problématiques de mobilité des jeunes et des moins jeunes joignable par téléphone au 03 80 43 08 14 ou par mail pm.arrondissementdijon@milobfc.fr Parallèlement, le dispositif Auto-École Acodège est dédié à des adolescents et jeunes adultes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle pour lesquels le parcours de formation en auto-école classique n'apparaît pas adapté. Ce dispositif s'inscrit dans la plateforme Remobilisation Formation Insertion Emploi (RFIE) de l'Acodège.</p>
<p>Bassam KURDY</p>	<p>Rompres l'isolement de Dijon Pas d'aéroport à Dijon ni de TGV pour CDG ni à l'aéroport de Lyon.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs, il n'entre pas dans le champs des compétences municipales.</p>
<p>Chloé PADAY</p>	<p>Végétalisation des toits Proposer une vaste campagne de végétalisation des toits dijonnais, en collaboration avec les habitants et les écoles d'urbanisme, de botanique etc.</p> <p>Ce projet dépasse largement le cadre des budgets participatifs. La végétalisation des toits de bâtiments existants amène de nombreuses contraintes et un coût très élevé : portance du bâtiment, surcharge de la toiture, questions d'étanchéité...</p>

	<p>Pour que la végétalisation des toitures apporte une contribution significative à la biodiversité urbaine, la lutte contre les îlots de chaleur, une épaisseur de terre importante est nécessaire et dans le cadre de rénovation cela est très souvent infaisable.</p> <p>Pour des nouvelles constructions, lorsque cela est prévu en amont, la végétalisation des toits est une opportunité intéressante.</p> <p>Dans le cadre du nouveau PLUiHD, une bonification est apportée aux projets si la végétalisation de la toiture du bâtiment est prévue.</p> <p>La ville de Dijon a fait le choix d'une végétalisation importante des toits pour la rénovation de la piscine du Carrousel : 5000 m² et 18 espèces végétales locales ont été implantées.</p>
--	---

IV. INFORMATIONS DIVERSES

- ÉVOLUTION DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Nathalie KOENDERS rappelle que depuis 2002, les équipes municipales ont développé une démocratie de proximité à Dijon afin de faciliter la participation citoyenne. En dix-neuf années d'existence, la participation citoyenne, principalement exercée par le biais des instances participatives, a su évoluer et accroître son rayonnement en prenant en compte, à chaque renouvellement, les propositions d'amélioration apportées par les habitants.

En 2020, la crise sanitaire a rendu impossible la consultation des membres des commissions de quartier quant aux évolutions souhaitées pour ce dispositif. C'est pourquoi, la nouvelle municipalité a fait le choix de prolonger, d'un an, le mandat des membres des commissions de quartier ayant siégé entre 2017 et 2020 afin de se donner le temps de mener une réflexion sur l'évolution du dispositif de participation citoyenne.

Depuis le mois de mars, la collectivité travaille sur l'évolution de la participation citoyenne avec l'aide de RES PUBLICA, cabinet de conseil en concertation et dialogue collaboratif, retenu suite à une consultation lancée par la Ville de Dijon.

La première phase, dédiée au diagnostic, touche à sa fin. Cette phase s'est notamment concrétisée par une quinzaine d'entretiens menés par RES PUBLICA, avec différents acteurs, internes et externes, à la collectivité (membres de commissions de quartiers, directrices et directeurs des maisons de quartiers, élus, responsables de services...).

Suite aux entretiens réalisés, différents constats sont apparus (liste non exhaustive) :

- Les dispositifs participatifs existants sont caractérisés par un « *manque d'adaptation à l'évolution des pratiques, des outils et des attentes de la population* » et la ville de Dijon est décrite « *en fin de cycle dans la façon de percevoir la participation et la démocratie locale* ».
- Les commissions de quartier apparaissent, quant à elles, comme un dispositif présentant des atouts mais aussi des dysfonctionnements portant à la fois sur l'organisation des commissions et sur leurs compétences.
- Concernant leur fonctionnement et leurs prérogatives, deux points sont particulièrement saillants : le dispositif gagnerait d'une part à s'inscrire dans une logique moins descendante vis-à-vis de la municipalité, à impliquer davantage les habitant·es d'autre part.
- Beaucoup rapportent un « *ordre du jour subi* » et un « *déficit de circulation de la parole* » durant les commissions, avec « *trop d'informations municipale transmise* » et « *pas assez de débats et d'échanges* », « *un lieu d'information descendante* ».
- La composition des commissions pose également question, avec « *un manque de diversité générationnelle et sociologique* », des « *renouvellement limités* », ainsi que la « *sur-représentation de certains sous-quartiers* » (généralement plus aisés) au sein des commissions.

- Les commissions de quartier sont caractérisées par un « *aspect assez scolaire* » dans leur animation et la disposition des salles, « *une diminution de l'engagement citoyen* » et « *des problèmes de représentativité* » même si les commissions « *génèrent de la vie et du lien* », permettent « *d'apporter de la politique dans les quartiers* » et de « *rapprocher élu·es et habitant·es* ».

Ces constats montrent que Dijon, après avoir été en avance dans le domaine de la démocratie participative, a aujourd'hui besoin de développer de nouvelles pratiques de participation. Même si cela n'a pas empêché l'équipe municipale et son action de continuer d'être appréciées, la ville de Dijon doit préparer l'avenir pour ajuster sa pratique de la démocratie à Dijon et les attentes des Dijonnais.

Trois facteurs favorables au changement et à l'amélioration de la pratique de la participation citoyenne émergent des entretiens :

- 1 Il y a de l'appétence parmi les Dijonnais à s'impliquer dans la vie municipale : en témoignent par exemple les niveaux importants de participation aux consultations numériques organisées via la plateforme participative.
- 2 Cette appétence à l'implication des citoyens se retrouve au sein des services où la participation est perçue positivement par les directions
- 3 Le renouvellement de la direction générale et des élu·es après les dernières élections municipales est perçu comme des signaux positifs et permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives qui redonneront à Dijon une place de pionnière dans le domaine de la participation citoyenne, comme au début des années 2000.

La seconde phase qui consiste en l'organisation de 3 séminaires (élus et services) aura pour but d'échanger sur les différents constats et les propositions émanant des entretiens.

Enfin **la troisième et dernière phase permettra de finaliser et de valider la stratégie du plan d'actions** à court et moyen termes comprenant :

- 1 Les grands axes stratégiques
- 2 Les actions et les conditions opérationnelles pour renforcer et instaurer plus de participation

Une délibération est prévue à l'automne 2021.

- ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2021

DIJON "FAÎTES" L'ÉTÉ ! 2021, UNE SAISON TOUS ENSEMBLE !

L'été, c'est le temps de la fête, des sorties et des activités de plein air. Mais l'été, c'est aussi profiter des terrasses, des places animées et des jardins.

Cette année, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, une centaine de partenaires culturels et sportifs s'associent à la ville de Dijon pour vous proposer de

nombreux rendez-vous. Ils témoignent de la formidable vitalité culturelle et sportive de la ville avec une programmation diversifiée, pour tous les âges et tous les goûts, en journée ou en soirée.

Expositions, concerts, cinéma de plein air, ateliers sportifs ou culinaires, visites historiques ou naturalistes, lectures ou cours de paddle, vous trouverez sans nul doute réponse à vos envies.

Suivez sur ce site www.guide-ete-dijon.fr l'évolution de la programmation proposée par la ville de Dijon et ses partenaires pour vivre une saison estivale tous ensemble !

FÊTE DE LA MUSIQUE PARC CLEMENCEAU – 19 juin de 17h à 23h

Michel DUMONT informe la commission de l'organisation par l'association Un Tigre au Parc d'une nouvelle édition de « Clemenceau fête la musique ». L'équipe du Tigre vous donne rendez-vous samedi 19 juin de 17h à 23h.

Avec la participation de l'Ecole de Musique et d'Orchestre d'Harmonie (EMOHD), et des professeurs et élèves du Conservatoire de Musique de Dijon.

Christine MARTIN



Coprésidente élue

Cécile LEVANNIER



Coprésidente habitante